

Programme d'impôt foncier et de report d'intérêt de NYC (NYC Property Tax and Interest Deferral Program, PT AID)



Vous aide à rester chez vous et à éviter de devoir vendre le privilège fiscal de votre propriété



Reporte une partie voire l'intégralité de vos versements d'impôt foncier



Vous permet d'effectuer des paiements raisonnables



Établit des plans de paiement à court ou à long terme

Comment obtenir de l'aide

Site Web : www.nyc.gov/ptaid

Téléphone : 311

E-mail : www.nyc.gov/contactptaid

Si, en raison d'un handicap, vous avez besoin d'aide pour présenter une demande et recevoir un service, ou pour participer à un programme offert par le Ministère des Finances, nous vous invitons à prendre contact avec le Facilitateur des services pour les personnes souffrant d'un handicap en vous rendant sur www.nyc.gov/contactdofeeo ou en appelant le 311.

NYC
Department of Finance



nyc.gov/finance

PT AID Brochure [French] – 2.19.19

LE PROGRAMME D'IMPÔT FONCIER ET DE REPORT D'INTÉRÊT DE NYC

(NYC Property Tax and Interest Deferral Program, PT AID)



NYC
Department of Finance



Comment soumettre une demande

- Remplissez le formulaire disponible sur www.nyc.gov/ptaid ou rendez-vous dans un centre d'affaires du Ministère des Finances (adresses sur www.nyc.gov/ptaid)
- Munissez-vous de preuves de votre âge et de vos revenus
- Payez pour une recherche de titre afin d'identifier vos hypothèques et privilèges et de déterminer la valeur de votre propriété

Éviter la vente du privilège fiscal

Déposer une demande de PT AID entraînera le retrait de votre propriété de la vente de privilège fiscal à venir. Néanmoins, si votre demande n'est pas terminée dans les 45 jours, votre propriété pourra être ajoutée à une procédure de vente de privilège fiscal en cours ou à venir.

Quel plan de paiement vous correspond ?

Plan de paiement	Critères d'éligibilité
Senior à faible revenu (Low-Income Senior, LIS)	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 65 ans• Revenu fédéral brut ajusté de 86 400 \$ ou moins• Résident permanent depuis au moins un an• Dépôt d'une demande et recertification annuelle
Durée fixe, basé sur le revenu (Fixed-Term, Income-Based, FTI)	<ul style="list-style-type: none">• Revenu fédéral brut ajusté de 86 400 \$ ou moins• Résident permanent depuis au moins un an• Dépôt d'une demande et recertification annuelle
Circonstances atténuantes, basé sur le revenu (Extenuating Circumstances Income-Based, ECI)	<ul style="list-style-type: none">• Revenu fédéral brut ajusté de 86 400 \$ ou moins• Résident permanent depuis au moins un an• Circonstances atténuantes : décès ou maladie grave, perte de revenu ou souscription au Programme d'assistance en cas de dette sur la redevance d'eau (Water Debt Assistance Program) de NYC• Dépôt d'une demande et recertification annuelle

→ En retard pour vos versements d'impôt foncier ?

Nous pouvons peut-être vous aider. Reportez une partie voire l'intégralité de vos versements d'impôt foncier.